



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19093880

e.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

03 JUL. 2019

DIVISION MONS

CDA

N° d'entreprise : 0425 530 684

Nom

(en entier) : **GESTIPHARMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Montreuil-sous-Bois 15 à 7022 HYON**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'Administrateurs et de l'Administrateur Délégué

Lors de l'Assemblée Générale du 09 juin 2019, il a été décidé de reconduire le mandat d'Administrateur Délégué de Monsieur Pierre Pascal HECQ.

L'Administrateur Délégué est renommé jusqu'à l'Assemblée Générale de 2025.

Il a été décidé de reconduire les mandats d'administrateurs de Monsieur Pierre Pascal HECQ, de la S.A. Universal Pharma ainsi que de la S.A. Asscot.

Les Administrateurs sont renommés jusqu'à l'Assemblée Générale de 2025.

Fait à Hyon, le 07 juin 2019.

(S) Hecq Pierre Pascal, Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).